

RECAP' ACTIONS

Fabienne COLBOC
Députée d'Indre-et-Loire



Semaine du 31 octobre au 6 novembre 2020

La rentrée des classes de lundi a été particulière à de nombreux égards. La matinée a été consacrée à l'hommage pour Samuel Paty. Depuis ce triste jour du 16 octobre 2020, la France et l'Europe ont été touchées par plusieurs actes terroristes. Le plan Vigipirate a ainsi été élevé à son niveau le plus haut. Une rentrée marquée donc par un renforcement de la sécurité et une situation sanitaire imposant de nouvelles mesures dans les écoles.

C'est dans ce contexte que la première semaine de confinement s'achève. La situation sanitaire évolue, les chiffres sont inquiétants sur toute la France, y compris dans notre département. Nous devons tous unir nos forces pour lutter contre la propagation du virus.

Le Gouvernement a entendu la colère et le sentiment d'injustice légitime de la fermeture des petits commerces. Ce sont 20 milliards d'euros supplémentaires qui sont mobilisés pour venir en aide aux entreprises touchées par ce confinement. Au delà des aides déployées, 100 millions d'euros ont été accordés pour le développement de la numérisation des établissements en lien avec la CCI.

Comme toujours, je reste au contact de tous les acteurs du territoire, les élus et en lien avec le gouvernement quotidiennement par téléphone ou visioconférence.

A vos côtés, pour avancer ensemble !

Colboc

HOMMAGE A SAMUEL PATY

Dans toutes les écoles, tous les collèges et les lycées de France, **les élèves ont rendu hommage** à M. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné lâchement pour avoir exercé son métier.

Cet hommage, cette journée aura été l'occasion de rappeler avec toute l'unité de la communauté éducative que **nous devons tous défendre les valeurs de la République, la liberté d'expression et le principe de laïcité.**



ADAPTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE ET DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

C'est après cette rentrée chargée d'émotion, que Jean-Michel Blanquer a entendu les élus du Conseil national de la vie lycéenne, les rectorats et les représentants des personnels de l'Education nationale.

J'ai pu échanger cette semaine avec des chefs d'établissement de ma circonscription sur la situation. De manière générale, **le protocole est bien appliqué mais la distanciation entre élève est parfois difficile** à mettre en place laissant craindre des contaminations.

À la suite de ces inquiétudes, **le Ministre apporte des réponses concrètes** pour permettre à chaque élèves de réussir sa scolarité en cette année :

Coronavirus COVID-19

BACCALAURÉAT
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

→ **Les 3 évaluations communes en première et en terminale sont remplacées par la seule prise en compte des bulletins scolaires**



Coronavirus COVID-19

ÉVOLUTION DU CONTEXTE
ÉPIDÉMIQUE

→ **Un plan de continuité pédagogique adapté à chaque lycée garantissant au moins 50% d'enseignement en présentiel pour chaque élève**



Coronavirus COVID-19

BACCALAURÉAT
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

→ **Épreuves des enseignements de spécialité : 2 sujets au choix par épreuve**
Les élèves auront étudié en cours au moins un des deux sujets



LA SITUATION SANITAIRE

L'épidémie progresse dans notre département et **seul le confinement et le respect strict des gestes barrières** nous permettrons de l'endiguer.

Indicateurs de suivi Coronavirus COVID-19 Indre-et-Loire

382.57

Taux d'incidence - Ce taux correspond au nombre de tests virologiques positifs pour 100 000 habitants sur une semaine glissante.

Chiffre au 2 novembre 2020

1.19

R0 - Ce nombre correspond au taux de reproduction du virus, c'est-à-dire le nombre de personnes contaminées pour chaque malade.

Chiffre au 3 novembre 2020

16.73 %

Taux de positivité des tests virologiques (RT-PCR) - Ce taux correspond au nombre de tests positifs sur une semaine par rapport au nombre de tests réalisés.

Chiffre au 2 novembre 2020

71.1 %

Taux d'occupations des lits de réanimation/SI/SC - Ce taux correspond au nombre de lits de réanimation occupés par les patients atteints du COVID-19 sur la capacité initiale en réanimation.

Chiffre au 5 novembre 2020

Les données hospitalières en Indre-et-Loire au 5 novembre 2020

107ⁱ

(+ 2)

hospitalisations

8ⁱ

(- 20)

nouveaux
patients
hospitalisés

577ⁱ

(+ 3)

retours à
domicile

26ⁱ

(+ 1)

en réanimation

3ⁱ

(- 1)

nouveaux
patients en
réanimation

125ⁱ

(+ 3)

décès à l'hôpital

LES COMMERCES

De nouvelles mesures pour l'équité entre les commerces

Le **Gouvernement a renforcé les mesures** pour les moyennes et grandes surfaces ainsi qu'aux prestations de services à domicile, pour faire face à l'épidémie et répondre aux inquiétudes des petits commerces :

- ✓ Dans les grandes surfaces **seuls les rayons de produits de première nécessité sont accessibles.**
- ✓ Tous les commerces ouverts devront appliquer **une jauge de 4 m² par client.**
- ✓ Les activités dont l'exercice dans des établissements recevant du public n'est plus autorisé pour des raisons sanitaires ne peuvent pas non plus être exercées au domicile des particuliers.

Un guide pratique pour les commerces

Le réseau CCI France a mis en place **un guide pratique, qui explique comment vendre et communiquer pendant le confinement pour toutes les entreprises.**

Ce guide explique notamment aux chefs d'entreprise comment :

- ✓ **Rejoindre une place de marché.**
- ✓ **Faire de la vente directe** : présentation des produits, vente par téléphone, processus de commande, "drive" et "click and collect", livraison à domicile et paiement en ligne sécurisé.
- ✓ **Communiquer** : recenser et montrer les produits, informer les clients existants, informer de nouveaux clients potentiels.
- ✓ **Comprendre comment la CCI peut les aider** : les chefs d'entreprise ont droit à un audit gratuit avec leur conseiller CCI, personnalisé, pour intégrer le numérique dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise (vendre, communiquer, et aussi dématérialiser vos factures, se protéger des menaces numériques...)



Pour accéder au guide : [cliquez-ici.](#)



L'État prend ainsi en charge, à compter du 5 novembre et pendant la durée du confinement, les frais d'envoi de livres des librairies indépendantes.

LES MESURES ET LES AIDES POUR LES ASSOCIATIONS

Face à la pandémie de Covid-19, le Gouvernement a mis en place au printemps des mesures :

- ✓ **Pour soulager la trésorerie des associations** : report de charges, prêts garantis par l'État ;
- ✓ **Pour réduire ou compenser leurs coûts** : activité partielle, fonds de solidarité.



Le plan de Relance concerne aussi les associations pour un total de plus de **1 milliard d'euros**.

100 M€ supplémentaires sont mobilisés **pour renforcer leur trésorerie et fonds propres**.

Les 100 millions d'euros répondent à 3 objectifs :

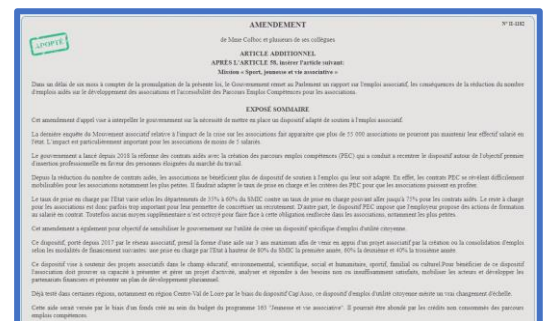
- ✓ **Mobiliser immédiatement de la trésorerie pour relancer les activités**
45 M€ consacres a des mesures d'aide a la trésorerie d'ici a 2022 par le biais de France Active.
- ✓ **Relancer des grands projets implique des fonds propres**
40 M€ cibles sur de plus grosses associations pour renforcer leurs fonds propres via la Banque des Territoires.
- ✓ **Développer son activité nécessite de la ressource humaine**
15 M€ affectes au Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire afin de financer la création de 2 000 postes « Fonjep ».



AMENDEMENT

Au moment où la crise est au plus fort, **il faut repenser notre politique de soutien à l'emploi associatif.**

J'ai défendu un amendement au projet de loi de finances 2021 pour demander au Gouvernement de **remettre un rapport au Parlement sur l'emploi associatif.**



Ce rapport permettra d'obtenir **un état des lieux des besoins des associations en matière de soutien à l'emploi** et d'envisager la mise en place d'un véritable dispositif spécifique d'emplois d'utilité citoyenne – **ce qui favoriserait la création d'emplois**, bienvenue en cette période.

 [Cliquez-ici](#) pour accéder à l'amendement

ÉCHANGES ET RENCONTRES



Le confinement n'empêche pas les rencontres et échanges même s'ils ont lieu en visioconférence ou par téléphone. Ainsi j'ai pu échanger chaque jour avec de nombreuses personnes issues de secteurs différents pour faire un point sur la crise sanitaire et économique.

Culture, éducation, jeunesse et sport

- **Roxana MARACINEANU**, ministre déléguée chargée des Sports, pour un temps d'échange sur **les conséquences de la crise sanitaire pour le secteur du sport.**
- **Christèle CHARLOT et Isabelle FERNANDES**, proviseures des lycées Rabelais de Chinon et Jean Monnet de Joué-lès-Tours sur la mise en place du protocole renforcé dans les lycées.
- **La commission d'enquête** pour mesurer et prévenir les **effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse.**
- **Aurore Bergé**, députée, et les acteurs du **monde de l'événementiel et de la culture** sur les difficultés rencontrées dans l'accès aux mesures de soutien mises en place par le Gouvernement et la réponse que nous pourrions y apporter.
- **Echanges avec des parents** de la circonscription pratiquant **l'instruction en famille.**

Quartiers de la politique de la ville

- Ministre **Nadia HAI**, Ministre déléguée chargée de la ville, au sujet des **nouvelles mesures sanitaires et des actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la ville.**

 [Cliquez-ici](#) pour en savoir plus les quartiers de la politique de la ville.

Économie et commerces

- **Olivia GREGOIRE**, secrétaire d'Etat à l'Economie, Sociale, Solidaire et Responsable, sur la situation des acteurs de l'ESS.

 Pour découvrir les mesures de soutien aux structures de l'ESS : [cliquez-ici](#).

- **Antoine MONNIN**, Secrétaire général et Directeur des services de la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire** suite à sa prise de fonction.
- **Sylvain DEBEURE**, Président de la **Fédération départementale des unions commerciales (FDUC) du 37**.
- **Philippe ROUSSY** Président de la **Chambre de commerce et d'industrie** et sur la situation économique locale et la mise en place du retrait de commandes sur le territoire en lien avec la FDUC et les collectivités.
- Le **groupe d'études « Vigne, vin et œnologie »** pour une audition de la **Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux de vie de vin à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC)**.

 [Cliquez-ici](#) pour connaître toutes les mesures de soutien aux entreprises.

Collectivités et territoires

- **Florence Rognard**, conseillère chargée des relations institutionnelles à l'Agence nationale de la **Cohésion des Territoires** et Madame **Juliette AURICOSTE**, directrice du programme « **Petites Villes de Demain** ».
- **Marie Lajus**, la préfète d'Indre-et-Loire et les élus du département pour le **comité départemental et métropolitain de suivi sanitaire** afin de suivre l'évolution épidémiologique.
- **Cédric de Oliveira**, Président de l'**Association des maires d'Indre-et-Loire** ainsi que de nombreux maires.



Comme toujours, je suis disponible pour échanger avec vous.

Retrouvez toutes les informations à la fin de ce Récap'Actions.

INFOS TERRITOIRE

L'INSEE a publié hier une étude sur l'impact de la centrale nucléaire de Chinon sur le tissu économique local.

Ces travaux menés par l'INSEE Centre Val-de-Loire montrent à quel point ce site industriel est un acteur économique incontournable pour notre territoire. Les effets directs, indirects et induits du site nucléaire conduisent à l'emploi de 3890 personnes.

La qualité d'information par Antoine Menager, directeur et ses équipes auprès des élus et des citoyens fait de la CNPE de Chinon un acteur local important.

Ce rayonnement économique dépasse le chinonais pour s'étendre dans les régions voisines.

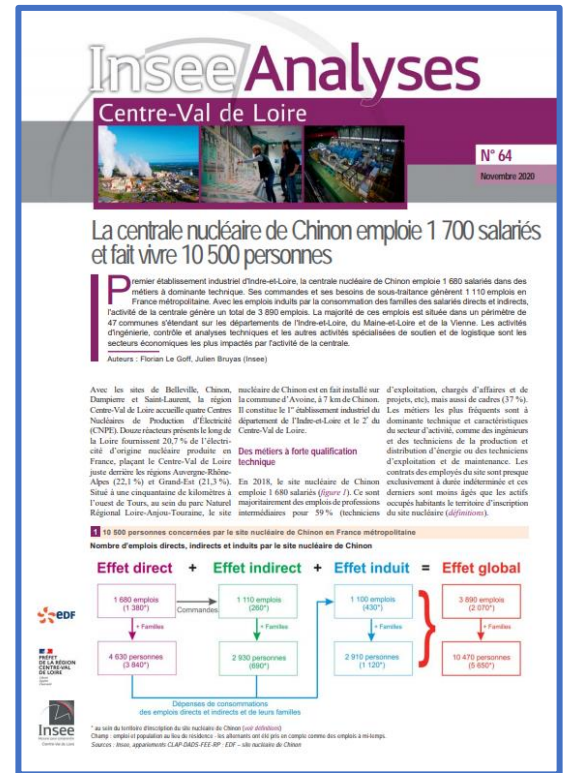
Outre l'aspect économique, avec une production d'électricité sans émission de gaz à effet de serre, le nucléaire est indispensable dans le mix énergétique et l'objectif de neutralité carbone en 2050.



Avec 30 milliards d'euros du Plan de relance destinés au financement de la transition écologique, le gouvernement se donne les moyens d'atteindre cet objectif.

- ✓ 7 milliards d'euros seront notamment consacrés à la filière de l'hydrogène vert. C'est grâce à une électricité faiblement carbonée que nous pourrions produire de l'hydrogène « propre » par électrolyse de l'eau.
- ✓ 470 millions d'euros dans le nucléaire pour investir dans les compétences et la formation, soutenir les sous-traitants de la filière et préparer l'avenir en finançant la recherche pour la conception de petits réacteurs modulaires.

🖱 Pour accéder à cette étude : [cliquez-ici](#).



Retrouvez toutes mes actions sur :



[@FabienneColboc3704](https://www.facebook.com/FabienneColboc3704)



[@fcolboc](https://www.instagram.com/fcolboc)



[@fabiennecolboc](https://twitter.com/fabiennecolboc)

Contactez-moi :

En circonscription

Bureau parlementaire
6, rue de la Douzillère
37300 Joué-lès-Tours

06 45 41 15 10

contact@equipeparlementairecolboc.fr

À Paris

Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

01 40 63 95 13

fabienne.colboc@assemblee-nationale.fr

**Les permanences
parlementaires sont
fermées pour raisons
sanitaires.**

**Nous restons mobilisés auprès de
vous par téléphone, email ou visio :**



06 45 41 15 10
07 72 77 65 13



contact@equipeparlementairecolboc.fr



© Assemblée Nationale

www.fabiennecolboc.fr



THE GLOBAL GOALS
Objectifs mondiaux pour le
développement durable